

VOYAGE DE M. MAURICE DE ROTHSCHILD
EN ÉTHIOPIE ET DANS L'AFRIQUE ORIENTALE

[1904-1906]

MYRIOPODES

par H. RIBAUT.

M. le prof. E.-L. Bouvier a eu l'amabilité de me confier l'étude des Myriopodes recueillis par M. Maurice de Rothschild pendant son séjour dans l'Afrique orientale. La récolte comprend 16 espèces dont 6 sont nouvelles. Son étude complète paraîtra dans une publication spéciale que M. de Rothschild prépare sur son voyage. Pour l'instant je me contenterai de donner la liste des espèces rencontrées et de fixer les caractères des formes nouvelles.

1. *Thereuonema tropicalis*, n. sp.
2. *Trigonocryptops Bottegii* Silv.
3. *Otostigmus Fülleborni aethiopicus*, n. subsp.
4. *Rhysida paucidens* Poc.
5. *Ethmostigmus trigonopodus* Leach.
6. *Trachycormocephalus mirabilis* Por.
7. — *afar* Mein.
8. *Lamnonyx punctifrons* Newp.
9. *Polyxenus aethiopicus* Chal.
10. *Strongylosoma Andreinii* Bröl.
11. *Euryzonus Neuvillei*, n. sp.
12. *Oxydesmus occidentalis* Karsch.
13. *Orodesmus Rothschildi*, n. sp.
14. *Lophostreptus Andreinii* Bröl.
15. *Odontopyge Vanutelli* (Silv.) Bröl.
16. — *terebrum*, n. sp.
17. — *voïensis*, n. sp.

***Thereuonema tropicalis*, n. sp.**

Baltchi (Afrique orientale anglaise). — Un mâle de 15 mill. de long. Probablement un pseudomature.

Gris bleuâtre, avec une bande brune sur le milieu du dos. Pattes de la partie postérieure du corps annelées de clair.

Antennes plus longues que le corps, composées de 78-52 articles au 1^{er} flagellum et de 180 environ au deuxième.

Tergites couverts sur toute leur surface de poils assez serrés et d'épines accompagnées d'une soie; on observe aussi çà et là quelques soies isolées (non accompagnées d'une épine). Bord des tergites garni de soies dont la moitié environ sont accompagnées d'une épine. Échancrure du bord postérieur plus large que profonde. Stigmates un peu dilatés à l'extrémité postérieure.

Nombre des articles des tarsi.

Pattes.	1 ^{er} tarse.	2 ^e tarse.
1	12	28
2	—	—
3	10	25
4	9	25
5	8	25
6	8	23
7	10	23
8	6 (anormal)	26
9	7	24
10	7	24
11	—	—
12	7	26
13	—	—
14	8	31

Aiguillons terminaux : Préfémur $\frac{2}{1}$; fémur, 1 supérieur, 2 latéraux (un de chaque côté); tibia $\frac{1}{2}$ (l'antérieur inférieur plus long que le postérieur dans les pattes antérieures); tarsi, pas d'aiguillons.

Épines des pattes : les 5 premières paires de pattes sont *entièrement* dépourvues d'épines. Celles-ci apparaissent à la 6^e.

Préfémur.

Pattes.	Arête inférieure.	Bord distal		Face antérieure	
		antérieur.	postérieur.	Poigne.	Entre le poigne et l'arête inférieure.
1-9	0	0	0	0	0
10	4	4	2	0	5
12	7	5	3	9	13
14	10	4	4	15	25

L'arête supérieure et la face postérieure sont dépourvues d'épines sur toutes les pattes.

Fémur.

Pattes.	Arêtes supérieures			Arêtes inférieures		Bord distal	
	postérieure.	médiane.	antérieure.	postérieure.	antérieure.	postérieur.	antérieur.
6	2	0	0	0	0	0	0
7	5	0	0	0	0	0	0
8	6	0	0	0	0	0	0
9	7	1	0	3	0	0	0
10	8	6	1	5	0	0	0
12	12	12	6	10	8	2	2
14	12	11	10	12	12	3	2

La face postérieure est constamment dépourvue d'épines.

Tibia.

Pattes.	Arêtes supérieures			Arête inférieure
	postérieure.	médiane.	antérieure.	
6	0	0	0	0
7	6	7	2	0
8	11	10	5	0
9	13	16	6	0
10	18	17	17	0
12	21	20	24	0
14	26	25	24	6

1^{ers} tarsi (1).

Pattes.	1 ^{er} article.	2 ^e article.	3 ^e article.	4 ^e art.	5 ^e art.	6 ^e art.	7 ^e art.	8 ^e art.
6	1+1	1	0	0	0	0	0	0
7	1	1	1	0	0	0	0	0
8	3+1	1+1	0	0	0	0	—	—
9	4	1+1	1+1	1	1	0	0	—
10	4+6+1	1+1	1+1	1	1	0	0	—
12	6+7+1+1	1+1+1+1	1	1+1	1	1	0	—
14	7+7+1+1	2+1+1+1	1+1+1+1	1+1	1+1	1	0	0

(1) Les chiffres de ce tableau indiquent le nombre d'épines par séries longitudinales.

Les 2^{es} tarsi de toutes les pattes sont munis de dents antérieures et postérieures.

Cette espèce diffère de toutes les espèces connues jusqu'ici, en particulier par l'absence complète d'épines sur les cinq premières pattes et sur la face postérieure du fémur de toutes les pattes. C'est de *Th. syriaca* Verh. et de *Th. Hilgendorfi* Verh. (Japon), qu'elle se rapprocherait le plus.

Otostigmus Fülleborni aethiopicus, n. subsp.

7 individus, de Bourka.

Longueur.	Largeur.
—	—
55 mill.	4 mill.
46	3.5
46	3.5
43	3.5
43	3.5
40	3.5
36	3.

Tête éparsément ponctuée. Antennes de 17 articles (quelquefois 15 d'un côté). Les deux premiers articles et le tiers basal du 3^e lisses et brillants. Scutelles dorsales éparsément ponctuées. Les stries longitudinales sont discontinues; elles sont représentées par un tronçon antérieur dont la longueur est généralement le tiers de celle de la scutelle et un tronçon postérieur très court. Ces deux tronçons sont quelquefois réunis par un sillon étroit et on peut avoir alors l'illusion d'une strie complète. L'intervalle compris entre les deux stries est marqué, du 7^e au 20^e segment, de trois côtes longitudinales, larges et très abaissées, souvent peu distinctes. Le rebord latéral des scutelles est net à partir du 7^e ou 8^e segment. La 21^e scutelle dorsale est très fortement rebordée latéralement, son bord postérieur est moyennement saillant au milieu. Pas de fossette à l'extrémité postérieure. Plaque sterno-coxale des pattes-mâchoire munies de 4 + 4 dents; appendice des fémurs portant de 1 à 2 dents. Scutelles ventrales très éparsément ponctuées, avec 2 stries courtes au bord antérieur. Au bord postérieur on observe tantôt deux fossettes latérales, larges et mal délimitées, tantôt, en plus de ces deux fossettes latérales, une médiane, petite, ovale, tantôt pas de fossettes. La 21^e scutelle ventrale est rétrécie vers l'arrière; son bord postérieur présente une forme variable, tantôt il est droit, tantôt échancré et

quelquefois cette échancrure est précédée d'une dépression profonde occupant environ le quart postérieur de la face de la scutelle. Hanches des pattes terminales dépourvues d'épines, faiblement prolongées en un cône obtus; la limite externe du champ peral est assez fortement bombée.

Les 6 à 9 premières paires de pattes (le plus fréquemment 6) portent 2 épines au 1^{er} tarse; les autres, sauf les pattes terminales, avec une seule épine. A l'extrémité du 2^e tarse de toutes les pattes, 2 épines.

Tous les articles des pattes terminales sans prolongements ni épines, sauf le 2^e tarse qui porte 2 épines à l'extrémité.

Couleur verte, sauf la tête qui est rougeâtre.

Cette sous-espèce diffère du type principalement par la discontinuité des stries dorsales et par le nombre de pattes munies de 2 épines au 1^{er} tarse.

Euryzonus Neuvillei, n. sp.

Voï (Afrique orientale anglaise). — Un mâle de 55 mill. de long et 7 mill. de large.

Métazonites brun foncé sur la partie antérieure, brun clair sur la partie postérieure. Expansions latérales claires. Prozonites clairs, ornés latéralement d'une tache foncée arrondie du côté interne et prolongée étroitement sur les parties pleurales le long du bord antérieur du prozonite. Tête claire un peu rembrunie sur le vertex. Antennes claires, sauf le dernier article qui est foncé. Pattes claires.

10 bâtonnets aux antennes.

Surface des métazonites mate, un peu ruguleuse. Au bord postérieur se trouvent des plissements longitudinaux très courts. La partie située entre le dos et l'expansion latérale est plissée longitudinalement, ainsi que les parties pleurales. La surface inférieure des expansions est lisse. Sur la limite pleuro-sternale se trouvent 5 à 6 petits tubercules disposés en une ligne irrégulière; le segment est très peu soulevé en cet endroit. Suture pleuro-sternale des 17^e, 18^e, 19^e et 20^e segments non tuberculeuse.

Le segment préanal forme en arrière une saillie conique séparée du reste du segment par une dépression transversale à surface plissée. La pointe est tronquée et sur la troncature se trouvent 4 poils, deux supérieurs et deux inférieurs. Deux poils sur chaque bord latéral. Sur la face dorsale, près du bord latéral, deux poils de chaque côté, l'antérieur au niveau du poil latéral postérieur.

1^{er} segment relativement peu rétréci sur les côtés, son bord latéral largement arrondi.

Un coussinet sous l'ongle des 6 premières paires de pattes (faible dans la 1^{re}). Face externe de toutes les pattes avec 30 à 40 épines à pointe émoussée, disposées sur 3 à 4 rangées irrégulières. Préfémur avec une forte saillie globuleuse sur la face externe, qui va en s'atténuant à partir du 8^e segment jusqu'à disparition dans les pattes de la partie postérieure.

Sternites postérieurs munis d'une crête transversale à leur extrémité postérieure, à partir du 8^e segment. Cette crête est interrompue au milieu par une large dépression; sur les côtés elle est de hauteur



Fig. 1. — *Euryzonus Neurillei*.
Patte copulatrice gauche, profil interne. — Gross. 16.

uniforme, sauf dans le 8^e segment où elle forme deux lobes arrondis symétriques. Les sternites antérieurs sont également munis d'une crête interrompue largement au milieu qui n'est bien nette qu'à partir du 10^e segment. Le sternite antérieur du 6^e segment se prolonge en avant en une saillie fortement aplatie d'arrière en avant, à bords latéraux parallèles, à extrémité prolongée en un triangle à pointe obtuse et un peu épaissie.

Le sternite antérieur du 15^e segment forme en avant une saillie triangulaire profondément sillonnée au milieu. En face, sur le 14^e segment, se trouve une fossette.

La longueur de l'article terminal des pattes (ongle non compris), celle du 3^e article (fémur) et la largeur des sternites (entre l'insertion des hanches antérieures) sont entre elles comme 3, 6 et 5 (au 8^e segment).

La patte copulatrice est trigéniculée. La partie comprise entre la

hanche et la 1^{re} courbure est renflée à la base et se rétrécit assez brusquement avant la courbure. Elle est munie sur sa face externe d'une côte longitudinale et sur sa face interne d'une crête lamellaire très saillante, se confondant à sa base avec le bord de l'ampoule et s'évanouissant brusquement vers la moitié de la hauteur de la partie en question de la patte copulatrice. La rainure séminale au sortir de l'ampoule se trouve sur une certaine partie de sa longueur au pied de cette crête. La partie comprise entre la 1^{re} et la 2^e courbure porte sur sa face postérieure, du côté externe, deux appendices triangulaires et, du côté interne, un appendice en forme de pointe d'hameçon. Au niveau de la 2^e courbure du côté externe et postérieur se trouve une dent très aiguë dirigée vers la base de l'organe. Sur la partie comprise entre la 2^e et la 3^e courbure se détache, sur le côté externe, une lamelle triangulaire peu élevée et dont la base d'insertion occupe presque toute la longueur de cette partie. La portion située au delà de la 3^e courbure est effilée, aplatie, terminée en pointe simple, c'est-à-dire dépourvue de ces renflements, expansions ou replis que l'on observe chez un certain nombre d'espèces de ce genre.

Ouverture coxale du 7^e segment à bords relevés surtout en arrière.

Euryzonus Newillei se rapproche de *E. larus* Gerst. et de *E. minutus* Attems, par le nombre des bâtonnets situés à l'extrémité des antennes et l'existence de la saillie au sternite du 15^e segment; mais il en diffère par sa taille et par la forme des pattes copulatrices.

Orodesmus Rothschildi, n. sp.

Loroghi. — Un ♂ et une ♀; M^l-Nyro. — Un ♂, une ♀ et un jeune. — Long. 35-40 mill.; larg. 6 mill.

Dessus brun très foncé, presque noir. Expansions latérales orangé clair en dessus et en dessous. Flancs brun foncé. Ventre rouge. Tête brun noir, son bord antérieur étroitement marginé de rouge. Pattes et antennes rouges. Moitié postérieure du segment préanal rouge.

Tête cuireuse, marquée d'un sillon peu profond sur le vertex, atteignant à peine l'insertion des antennes. Partie antérieure garnie de poils courts, peu denses.

1^{er} segment à bord antérieur légèrement bisinué; bord postérieur largement incurvé vers l'arrière et présentant une partie droite sur son quart médian. Angle antérieur très largement arrondi, angle postérieur droit. Une carène sur l'expansion latérale presque parallèle au bord latéral et à une petite distance de celui-ci. Face dorsale présentant un sillon longitudinal large, peu profond, de petits tubercules espacés.

irrégulièrement disposés et trois rangées transversales de tubercules plus volumineux. La rangée antérieure en comprend 4, les deux médians plus forts; la rangée intermédiaire 6; la rangée postérieure 10, les deux médians plus volumineux, un peu rougeâtres, s'étendant vers l'arrière jusqu'au bord qu'ils touchent sans le dépasser. Les 8 autres sont éloignés du bord.

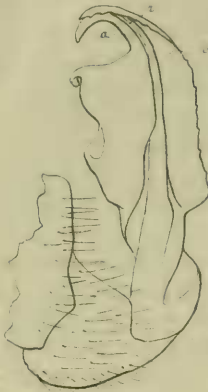


Fig. 2. — *Orodemus Rothschildi*. Patte copulatrice droite, profil externe. — Gross. 33.

2^e segment à bord postérieur sinué sur le tiers latéral, droit sur le tiers médian. Angle antérieur arrondi, vaguement denté. Angle postérieur droit. La carène située sur l'expansion latérale, presque parallèle au bord. Trois rangées transversales de tubercules. L'antérieure en comprend 8 à 10; l'intermédiaire, 6 à 8; la postérieure, 10 à 14 dont les 4 médians sont rougeâtres, plus volumineux, étendus vers le bord postérieur qu'ils dépassent légèrement.

3^e segment à bord postérieur sinué sur le tiers latéral, dilaté sur le tiers médian. Angle antérieur étroitement arrondi. Bord latéral avec une dent obtuse près de l'angle antérieur, irrégulièrement sinueux sur le reste de sa longueur. Trois rangées de tubercules. La rangée postérieure en comprend 10 à 12. Tantôt les deux, tantôt les quatre tubercules médians de cette rangée sont rouge clair, très allongés, couchés presque horizontalement vers l'arrière et dépassant fortement le bord postérieur. Ils restent très distincts les uns des autres. Les deux tubercules médians (quelquefois un seul de la rangée intermédiaire) sont également de couleur claire, allongés et couchés vers l'arrière.

4^e segment à bord postérieur droit. Bord latéral et angles comme au 3^e segment. Trois rangées de tubercules. Les 6 à 8 médians de la rangée postérieure empiètent sur le bord postérieur qu'ils dentent ainsi légèrement. Les 2 à 4 médians encore de couleur un peu moins foncée, légèrement allongés et un peu plus volumineux que les autres.

Les autres segments à bord postérieur presque droit (le quart externe un peu dilaté). Trois rangées de tubercules. La rangée postérieure dépassant légèrement le bord. A mesure que l'on se rapproche de l'extrémité postérieure, l'angle postérieur devient de plus en plus aigu

et les sinuosités du bord latéral plus nettes, formant 5 à 6 dents très obtuses.

Segment préanal se prolongeant en arrière en une lame quadrangulaire aussi large que longue, un peu relevée. Les bords latéraux de ce prolongement sont presque parallèles, le bord postérieur est largement arrondi et présente en son milieu trois petits tubercules arrondis sur une même ligne transversale, sur ses côtés deux forts tubercules. Sur la face dorsale se trouvent 4 tubercules très aplatis, deux antérieurs plus gros et plus espacés, situés à une certaine distance du bord, deux postérieurs plus petits, plus rapprochés et touchant le bord postérieur.

Écaille sous-anale triangulaire, munie sur les deux côtés de tubercules pilifères aigus et forts, de telle sorte qu'elle paraît munie de 3 dents non situées dans le même plan, une médiane et deux latérales plus fortes et dirigées un peu vers la face ventrale. Ce caractère se trouve aussi chez la ♀.

Bord des valves anales épaissi en bourrelet.

Chacune d'elles possède un gros tubercule pilifère sur le milieu de sa face et un petit sur le quart supérieur du bourrelet.

2^e article des pattes prolongé à son extrémité interne en un cône pointu, spiniforme.

La longueur de l'article terminal (ongle non compris), celle du 3^e article (fémur) et la largeur des sternites (entre l'insertion des hanches) sont entre elles comme 4, 7 et 8.

Sternites non abaissés au milieu. Parties pleurales lisses, brillantes. Limite pleurosternale marquée par une légère élévation munie de 6 à 8 tubercules coniques, élevés.

Ces tubercules deviennent très vagues au 18^e segment et n'existent plus sur les 19^e et 20^e



Fig. 3. — *Orodemus Rothschildi*. Patte copulatrice droite, face postérieure.—Gross. 33.

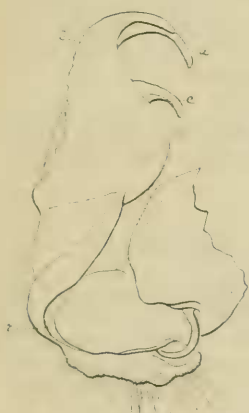


Fig. 4. — *Orodemus Rothschildi*. Patte copulatrice droite, profil interne. — Gross. 33.

Antennes à peine épaissies à l'extrémité, atteignant le bord postérieur du 3^e segment.

Pores sur les segments 5, 7, 9, 10, 12, 13, 15, 16, 17, 18, 19, assez grands, arrondis, situés à égale distance des angles antérieur et postérieur, entre le bord latéral du segment et la carène latérale qui est incurvée à leur voisinage. Les carènes sont droites sur les segments ne portant pas de pores.

♂. Pattes copulatrices allongées, divisées en deux parties à partir de la moitié de leur hauteur : 1^o une partie externe divisée à son extrémité en deux branches (*a* et *c*) d'égale longueur.

La rainure séminale *r*, profonde, suit cette partie sur sa face postéro-interne et vient se terminer à l'extrémité de la branche *a*. 2^o une partie *b* interne foliacée, transparente sur une large marge à son bord postérieur. Elle s'insère largement sur la face interne de la partie précédente et se termine en une pointe également foliacée qui vient coiffer la partie convexe de la branche *a*. Son bord postérieur est denticulé; il se prolonge au-dessous de l'insertion jusque vers la base de la patte.



Fig. 5. — *Orodemus Rothschildi*.
Patte copulatrice droite, face antéro-externe de la branche externe.
— Gross. 33.

Cette espèce se rapproche beaucoup de *O. pectinatus* Karsch, qui n'est connu que par la femelle. Cependant leur taille plus petite et quelques différences dans la sculpture permettent de penser que les individus en question ne peuvent se rattacher à l'espèce de Karsch.

Voici les principales différences que je relève, en me servant de la description de *O. pectinatus* donnée par Attems (*System der Polydesmiden* II, 308).

pectinatus

3^e écusson : grosse bosse formée par la soudure des 6 tubercules médians de la rangée postérieure et les 2 médians de la rangée intermédiaire.

Côtés des segments : angle postérieur formant une dent large, pointue.
Bord latéral avec 2-3 petites dents.

Rothschildi

2 à 4 tubercules médians de la rangée postérieure et 1 à 2 médians de la rangée intermédiaire fortement allongés vers l'arrière, distincts, ne formant pas de bosse bien accusée.

Angle postérieur droit ou presque droit (sauf quelques segments postérieurs) émoussé. Bord latéral irrégulièrement onduleux dans les seg-

ments antérieurs, avec 4 à 6 dents très faibles dans les segments postérieurs.

Écaille anale arrondie avec deux grands tubercules pilifères.

Écaille anale pointue avec deux tubercules pilifères aigus très développés, de telle sorte qu'elle paraît tridentée.

Longueur 53 mill.
Largeur 9 mill.

Longueur 35-40 mill.
Largeur 6 mill.

Odontopyge terebrum, n. sp.

Addis-Abbeba. — 2 ♂. — Long. : 48 mill. ; larg. : 2,5 mill.

61 segments au tronc, 1 segment apode.

Brun presque noir; face, bord postérieur des segments, segment préanal et segment anal plus ou moins éclaircis.

Face éparsement ponctuée, occiput à ponctuation aciculaire assez allongée. Six fossettes piligères sur la lèvre supérieure; celle-ci est échancrée quadrangulairement. Yeux composés de 50 à 61 ocelles (1 + 2 + 4 + 5 + 8 + 9 + 10 + 11 — 2 + 4 + 6 + 7 + 9 + 10 + 11 + 12) groupés en un champ triangulaire. Antennes peu épaissies à l'extrémité, atteignant le bord postérieur du 4^e segment.

Surface des prozonites et des métazonites couverte de points aciculaires allongés. 1^{er} segment assez fortement rétréci sur les côtés. Angles latéraux antérieur et postérieur largement arrondis. Quatre à cinq stries sur les côtés. Stries concentriques des prozonites occupant la moitié de la largeur de ceux-ci. Métazonites pourvus d'un certain nombre de stries complètes sur les côtés et de stries très courtes situées contre la suture, tout le long de celle-ci.

Segment préanal arrondi à la partie postérieure. Valves anales presque lisses, à angle supérieur saillant, subspiniforme; angle inférieur non saillant. Bourrelet marginal peu accusé.

Pores situés vers le quart antérieur du métazonite.

4^e et 5^e articles des pattes nettement solés à partir de la 8^e paire. Ongle de la longueur du dernier article. Les hanches de la 7^e paire sont normales.

Pattes copulatrices. Patte antérieure un peu trapue. Les replis antérieur et postérieur sont bien dégagés l'un de l'autre à l'extrémité. Le bord interne du repli antérieur est échancré avant son extrémité et cette échancrure est précédée d'une dent émoussée. Le bord interne

du repli postérieur porte également une échancrure située immédiatement au-dessus du point d'émergence de la patte postérieure. Le bord externe est tranchant et même, sur le tiers moyen, il est développé en une lamelle assez large à bord ondulé. La patte postérieure émerge aux deux tiers de la hauteur de la patte antérieure. La partie visible du fémur est tordue sur elle-même; sa longueur est à peu près double de celle du tibia. Au point où le flagellum et sa gaine se séparent,

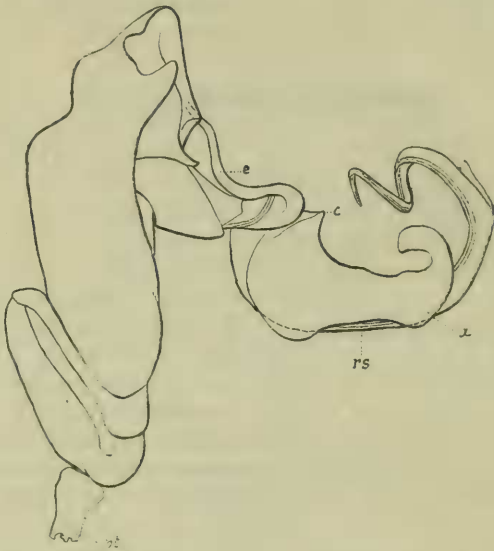


Fig. 6. — *Odontopyge terebrum*. Pattes copulatrices gauches, profil antérieur (fémur et tibia vus en raccourci). — Gross. 27.

prend naissance une épine *e* robuste, très allongée, tordue en vrille et dirigée vers l'extérieur. Elle passe en arrière de la patte antérieure dont elle atteint presque l'extrémité. Le flagellum est assez robuste, sa pointe est simple, sur son tiers distal se trouve une expansion lamellaire courte, triangulaire, peu élevée. Sa base est constituée par un renflement blanchâtre; une bande chitineuse foncée le parcourt dans toute sa longueur et contient la rainure séminale *rs*. La gaine n'entoure pas complètement le flagellum qui reste visible par sa face externe et postérieure sur toute sa longueur. La partie *a* de la gaine rabattue sur la face antérieure de la patte est en forme de carène de navire, son

bord libre s'étant replié en arrière contre le flagellum. La partie *b* rabattue vers l'arrière est plus courte que la précédente; une carène lamellaire foncée la parcourt dans toute sa longueur et se continue par une bande chitinisée foncée (indiquant la ligne de soudure de la gaine et du flagellum) qui rejoint une crête *c* assez élevée, tranchante,

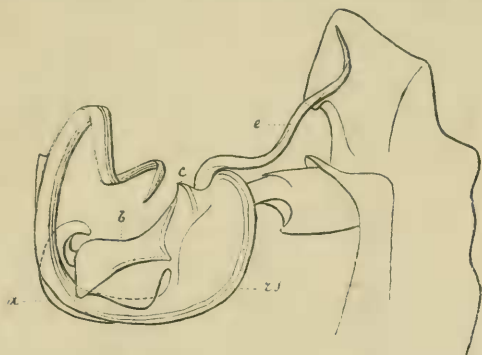


Fig. 7. — *Odontopyge terebrum*. Pattes copulatrices gauches, profil postérieur. — Gross. 27.

également de couleur foncée, située au voisinage de l'insertion de l'épine et venant mourir sur la face postérieure boursouflée du flagellum.

Les pattes copulatrices de cette espèce ressemblent assez à celles de *O. Citernii* Sily. Elles en diffèrent nettement par la forme de l'extrémité de la patte antérieure et par les dimensions relatives du flagellum et de sa gaine.

***Odontopyge voïensis*, n. sp.**

Voï. — 1 ♂. — Long. 34 mill.; larg. : 4 mill.

72 segments au tronc, 1 segment apode.

Brun foncé avec une large bande jaune d'ocre sur le milieu du dos. Corps très grêle.

Tête lisse. Sillon occipital et interoculaire net mais très fin. 2 + 2 fossettes piligères sur la lèvre. Celle-ci est vaguement quadridentée, échancrée triangulairement au milieu (et non quadrangulairement comme chez *O. terebrum*). Yeux écartés du double de leur diamètre, composés de 45 ocelles (1 + 2 + 3 + 4 + 5 + 6 + 7 + 8 + 9) grou-

pés en un champ triangulaire. Antennes épaissies à l'extrémité, courtes, atteignant seulement le bord postérieur du 2^e segment.

La surface des prozonites et des métazonites est finement chagrinée. Le 1^{er} segment est peu rétréci sur les côtés, qui sont rebordés et marqués d'un seul sillon. Son bord latéral est un peu concave, l'angle antérieur largement arrondi, le postérieur presque droit. Segments du

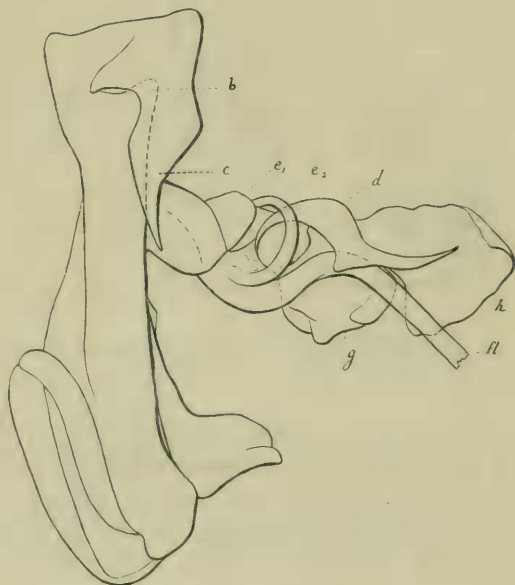


Fig. 8. — *Odontopyge voiensis*. Pattes copulatrices gauches, profil antérieur (fémur et tibia vus en raccourci). — Gross. 65.

tronc pourvus sur les côtés de sillons à bord inférieur très saillant et bord supérieur presque effacé. A une certaine distance du pore, ils se raccourcissent brusquement et se transforment en carènes très courtes, disposées contre la suture, tout le long de celle-ci, aussi nets sur la partie médiane que sur les côtés, au moins dans la partie moyenne et postérieure du corps.

Le segment qui précède le préanal est plissé longitudinalement. Le préanal est couvert sur toute sa surface de points assez gros et espacés; il est largement arrondi à son bord postérieur et muni un peu en avant

de celui-ci d'un fort sillon transverse concave vers l'arrière, occupant environ le tiers de la circonférence du segment.

Les valves anales présentent une ponctuation identique à celle du segment préanal. Elles sont fortement rebordés et leur angle supérieur est absolument mutique. Écaille sous-anale transverse à bord postérieur droit.

Pores situés vers le tiers antérieur du métazonite. Sixième somite plus long que les autres, mais non dilaté en arrière sur les côtés.

4^e et 5^e articles des pattes munis de soles faibles à partir de la 4^e ou 5^e paire; elles sont plus nettes vers la partie moyenne du corps. Les pattes de la partie postérieure en sont dépourvues.

Carène externe de la fossette ventrale du 7^e segment relativement mince.

Hanches de la 7^e paire très développées, comprimées l'une contre l'autre; préfémur très gros et court; à partir du fémur les articles diminuent brusquement de diamètre.

Pattes copulatrices. Patte antérieure élancée. Le bord interne du repli antérieur est anguleux à son extrémité et cet angle *b* est entièrement recouvert par une expansion *c* provenant de l'extrémité du repli postérieur qui a été complètement rabattue en avant. Cette expansion descend jusqu'à mi-hauteur de la patte antérieure et se termine en une pointe aiguë. Le bord du repli postérieur porte au niveau de l'émergence de la patte postérieure un lobe triangulaire *a* confusément denté.

La patte postérieure émerge à peu près à moitié hauteur de la patte antérieure. La partie visible du fémur et le tibia sont de même longueur. Le tibia est étroitement entouré sur la partie distale de la moitié

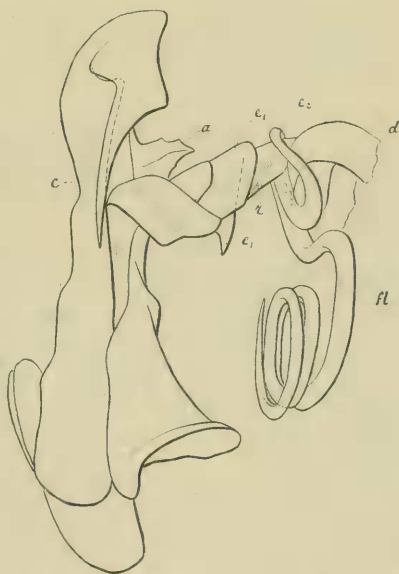


Fig. 9. — *Odontopyge vorensis*. Pattes copulatrices gauches, profil interne (les lamelles ont été séparées). — Gross. 65.

externe de sa longueur par une expansion spiniforme e_1 qui prend naissance sur la face antérieure. Au point où le flagellum et les lamelles

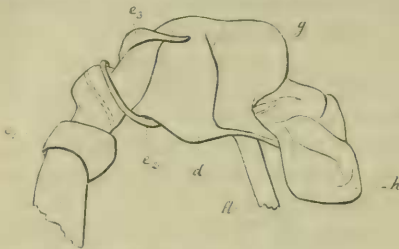


Fig. 10. — *Odontopyge voiensis*. Extrémité de la patte copulatrice postérieure gauche, face distale. — Gross. 50.

se séparent, se détache vers la base une longue épine e_2 de couleur pâle, très grêle, qui entoure la partie antérieure, la partie distale et un peu la partie postérieure de la patte. Les lamelles présentent une forme extrêmement compliquée. Vers le point où elles se détachent du tibia, se trouve une épine à pointe foncée e_3 appliquée contre la lamelle. Au delà, sur la face antérieure, se

trouve un lobe d renflé à la base, très aigu. Plus loin la lamelle se contourne sur elle-même et présente une partie g renflée et une partie h dilatée qui porte sur la face postérieure une série de petites lamelles irrégulières et enchevêtrées.

Le flagellum est mince et terminé en pointe.

Malgré l'absence complète de dent à l'angle supérieur des valves anales, cette espèce ne peut être séparée du genre *Odontopyge*, en raison de la conformation des pattes copulatrices. Du reste nous connaissons des mêmes régions un autre *Odontopyge* chez lequel ces dents manquent également. C'est *O. Sennae* Bröl., avec lequel notre espèce a quelques ressemblances par sa petite taille et son aspect grêle et élancé.

O. voiensis est assez remarquable par le développement inaccoutumé de la hanche et du préfémur de la 7^e patte ambulatoire et par la complication de ses pattes copulatrices postérieures.

